

## AVANT PROPOS

En tant que passage d'une langue à une autre, la traduction semble naturellement ressortir à une dynamique interculturelle. La tendance est donc encore majoritairement à l'étudier dans le cadre d'une confrontation des cultures : une traduction qui s'astreint à suivre le texte original à la lettre témoignerait d'une volonté d'accueillir le texte étranger dans la langue cible, lorsque, à l'inverse, une traduction s'autorisant certains écarts est presque systématiquement soupçonnée de vouloir « domestiquer » le texte étranger. À décrire ainsi la traduction selon les termes de la domination culturelle on en vient inmanquablement à porter des jugements plus ou moins définitifs sur la moralité des traductions, valorisant un modèle au détriment d'un autre. Cette perspective, très idéologiquement marquée, peut également prêter à confusion lorsqu'on l'applique indifféremment à toutes les périodes historiques. On ne peut rendre compte de la traduction au Moyen Âge sans s'attacher à cette particularité du latin :

Le latin est, certes, en un sens la langue la plus étrangère qui soit, puisque ce n'est la langue maternelle de personne. Mais il est plus juste de dire que ce n'est pas une langue étrangère du tout. Ce n'est pas une langue que les autres parlent ou qu'on parle ailleurs. C'est la langue qu'on utilise, ici, chez soi, pour certaines activités de l'esprit<sup>1</sup>.

La situation de diglossie dans laquelle évoluent les lettrés du Moyen Âge oppose donc moins deux langues étrangères que deux langues aux fonctions différentes : « la langue vernaculaire sert à l'expression poétique, à l'écriture de fiction, alors que le latin possède en exclusivité l'expression du savoir et du sacré<sup>2</sup> ». Un tel état de fait mérite d'être signalé tant il implique un rapport à la traduction qui diffère grandement du nôtre. On traduit moins, au Moyen Âge, d'une langue étrangère à une langue maternelle, que d'une langue réservée à certains discours vers une langue dévolue à d'autres usages. C'était aussi la conscience de modalités linguistiques différentes à l'œuvre dans les textes sacrés et profanes qui avait poussé saint Jérôme à distinguer la traduction des auteurs grecs, respectueuse du sens plus que des mots, de la traduction des Écritures, obligée de suivre scrupuleusement l'ordre des mots du texte original. L'alternance entre traduction littérale et traduction libre est motivée ici par le style et la visée des textes originaux plus que par le rapport à leur étrangeté linguistique.

Que l'on ne traduise pas un roman comme une pièce de théâtre, par exemple, c'est là un point que peuvent mentionner les théoriciens ou les historiens de la traduction, mais

---

<sup>1</sup> Michel Zink, « Préface », *Traductions médiévales, cinq siècles de traductions en français au Moyen-Âge*, Claudio Galderisi (dir.), Turnhout, Brepols, 2011, p. 10.

<sup>2</sup> Serge Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Vrin, 1986, p. 9.

toujours de manière allusive, comme en passant<sup>3</sup>. Le primat donné à l'altérité culturelle semble avoir relégué la question du genre des textes à un statut secondaire dans les études dédiées à la traduction ; c'est à redonner toute son importance à cette question que ce numéro veut se consacrer. Pour autant, on n'oubliera pas que le traducteur se situe toujours à l'intérieur d'un certain horizon culturel qui façonne ses conceptions du texte littéraire. Il ne s'agit donc pas de révoquer les dimensions interlinguistique et interculturelle de la traduction, mais de montrer qu'elles peuvent être traversées par des questions d'ordre stylistique, générique ou discursif, susceptibles même, dans certains cas, de déterminer le rapport que les langues entretiennent entre elles.

Une telle approche permet aussi d'envisager à nouveaux frais l'intérêt que peut avoir la traduction pour l'histoire des idées. Pour souligner son importance, on insiste généralement sur le fait que la traduction a joué – et continue de jouer – un rôle de premier ordre sur la scène de l'histoire intellectuelle, dans la mesure où elle permet le transfert des idées, l'échange des arts et des techniques, en un mot le dialogue des cultures. En insistant sur sa complexité discursive, on l'observe à la croisée des formes scripturaires et des disciplines constitutives de toute culture. Il est possible alors de revenir sur un postulat qui fonde souvent de manière implicite les études de traduction, en montrant que l'activité traductive ne dépend pas seulement de normes discursives préexistantes qu'elle ne ferait que refléter, mais qu'elle contribue aussi à les constituer. En effet, rechercher la manière la plus appropriée de traduire un texte revient nécessairement à mettre en relief les particularités énonciatives de ce dernier. Parce qu'elle est une pratique attentive aux modes linguistiques de production du sens, la traduction participe de la sorte à définir les différents régimes d'écriture qui configurent le partage des disciplines. À ce titre elle peut être déterminante dans la création de formes discursives ou de genres littéraires nouveaux, au sein d'une culture donnée. La traduction s'offre donc comme un objet d'étude privilégié pour l'histoire des idées, non seulement en tant que forme permettant le passage de contenus intellectuels, mais aussi en tant que principe organisateur de nos modes de pensée. « Manières de traduire, façons d'écrire », un tel titre entend résumer ainsi les deux grandes orientations qui rassemblent les articles de ce numéro<sup>4</sup> :

- La manière dont les choix de traduction relèvent de dispositions stylistiques, d'une répartition des genres littéraires ou d'un partage des disciplines.
- La façon dont la traduction prend part à la codification des genres littéraires et participe à l'ordonnement des régimes discursifs d'un système culturel donné.

Dans une première partie, les contributeurs de ce numéro s'interrogent sur la manière dont l'identification d'un texte à un genre littéraire peut conditionner sa traduction. Claire Placial s'attache ainsi à montrer que la perception d'une dimension poétique propre à certains livres bibliques a incité les traducteurs à adopter des usages

---

<sup>3</sup> Lorsque la question est abordée plus longuement, c'est essentiellement en termes linguistiques ou selon des modalités énonciatives, rarement en conjuguant formes discursives et histoire des idées. Voir par exemple Katharina Reiss, *La critique des traductions, ses possibilités et ses limites* [1971], traduit de l'allemand par Catherine Bocquet, Arras, Artois Presses Université, 2002. On trouve une réflexion semblable chez A. V. Fedorov, *Vvedenie v teoriju perevoda* (Introduction à la théorie de la traduction), Moscou, Institut des littératures en langue étrangère, 1958. Sur Fedorov, voir notamment Anthony Pym, *Translation solutions for many languages: histories of a flawed dream*, New-York, Bloomsbury Academic, 2016, chapitre 3 « A Tradition in Russian and Environ ».

<sup>4</sup> Le numéro rassemble les articles issus des deux journées d'étude « La traduction à l'ordre des discours » et « Traduction et genre littéraire », qui se sont respectivement tenues le 29 mai 2015 et le 9 juin 2017, à Sorbonne Université.

typographiques ou discursifs absents du texte original. Pour marquer la poéticité de ces textes, plusieurs traducteurs font le choix d'une forme versifiée, reconnue comme poétique par le canon européen favorisant ainsi une interprétation littéraire du texte biblique. La question du vers est encore au cœur de l'article de Brice Denoyer qui émet l'hypothèse que l'utilisation de l'alexandrin dans le registre théâtral de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle a pu être initiée, ou du moins fortement encouragée, par la traduction des tragédies antiques. En effet, devant l'impossibilité de rendre la quantité du vers grec ou latin, Baïf et Bochetel ont peut-être choisi l'alexandrin parce qu'il possédait au moins une caractéristique commune avec le vers iambique sénaire, dédié au dialogue dans la tragédie antique, à savoir, un même nombre de syllabes. Capucine Echiffre propose d'observer la répercussion du succès du lied allemand sur les pratiques des traducteurs français au XIX<sup>e</sup> siècle. La difficile restitution d'un lyrisme associant davantage le contenu à son expression que les modèles lyriques français, les conduit alors à dépasser l'alternative entre « lettre » et « esprit » et à penser la traduction en termes de discours. C'est donc la reconnaissance du caractère inédit d'un genre étranger qui les mène à anticiper des principes méthodologiques théorisés seulement au siècle suivant. En ayant mis au point un outil de comparaison automatique des traductions, Marianne Reboul et Yuri Bizzoni peuvent déterminer des divergences notoires dans la traduction de l'*Illiade* en Italie et en France entre les XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Si ces divergences s'expliquent par l'histoire respective des deux langues et par une connaissance générale de la langue grecque qui n'est pas toujours identique dans les deux pays, ces raisons expliquent aussi qu'une conception différente du texte poétique entraîne des choix de traduction contrastés parmi les traducteurs italiens et français.

La seconde section de ce numéro envisage les rapports entre genre et traduction au prisme de la mode littéraire. En soulignant que l'abbé Desfontaines réserve très clairement l'exactitude pour la traduction d'œuvres de grande valeur, autorisant à l'inverse les écarts pour les traductions d'œuvres « sans réputation », Frédéric Weinmann fixe les contours d'une recherche encore à mener : quelle est l'influence de la mode sur les pratiques traductives ? Qu'en est-il de la traduction des romans populaires et de la mauvaise littérature ? La question, ignorée des théoriciens et des historiens de la traduction, mérite d'être posée, tant le nombre des œuvres concernées dépasse celui des classiques, déterminant ainsi l'horizon dans lequel s'inscrit la traduction de ces derniers. Adrien Frenay montre, quant à lui, que les exigences d'une littérature policière vouée à une commercialisation rapide et efficace ont suscité un contrôle éditorial destiné à supprimer le superflu. Mais en gommant les digressions psychologiques, considérées comme inutiles pour la progression de l'intrigue, il est possible que des principes spécifiquement mis en œuvre pour la traduction des romans américains en série noire aient aussi participé au développement d'une écriture comportementaliste dans la fiction française de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Une troisième et dernière partie regroupe des contributions qui s'efforcent de cerner les enjeux d'une distinction entre traduction littéraire et traduction d'œuvres ressortissant aux sciences humaines. Louis Watier décrit l'alternative traditionnelle entre traduction littérale et traduction libre selon les termes d'une opposition entre philosophie et éloquence. Du Moyen Âge à la fin de l'ère classique on peut observer une répartition des manières de traduire selon la visée des discours, qui, sans être exclusive, est suffisamment visible pour qu'on la prenne en compte : à un texte éloquent on réserve une traduction s'autorisant les libertés propres à la recherche de l'harmonie, alors qu'à l'inverse, un texte à teneur philosophique doit être rendu littéralement. La question de la philosophie reste au cœur de l'article suivant. À partir du projet avorté de Wilhelm Schlegel de traduire Platon

et de son injonction provocatrice à « traduire Kant en allemand », Florence Schnebelen souligne que la traduction a tout pour lui d'une utopie, dans la mesure où il s'agirait d'abord de donner une littérarité au texte philosophique *via* la traduction. Utopique, la traduction l'est aussi dans l'œuvre de Wilhelm, parce qu'elle reste inachevée et se révèle même irréalisable ; elle n'en conditionne pas moins un idéal d'écriture, pensé ici comme « idylle philologique » : la réunion fantasmée et heureuse de la littérature et de la philosophie. Enfin, Audrey Giboux étudie la confrontation des perspectives scientifiques et littéraires dans la traduction des textes freudiens en France. La nature hybride de l'œuvre de Sigmund Freud, conjuguant ambition scientifique affirmée et expression littéraire recherchée, a provoqué interrogations et débats : fallait-il restituer la fluidité stylistique d'une œuvre s'imposant aussi comme un classique de la littérature ou bien respecter l'architecture conceptuelle et notionnelle d'une « langue psychanalytique » ? Cette dernière contribution conclut idéalement le numéro, en soulignant combien des problèmes concrets de traduction permettent de penser la porosité et l'historicité des frontières disciplinaires.

Louis WATIER